



GREFFIER

Concours no. DG-16-02-2022 - Poste permanent à temps complet



La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants ! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

LE POSTE

Sous l'autorité de la direction générale, votre rôle consiste à assurer la gestion, la conservation et le classement des livres, registres, archives, etc. Vous supervisez une équipe constituée de trois (3) employés. Vous rédigez des avis de motion, des projets de résolution et de règlement pour soumission aux séances du conseil municipal. Vous coordonnez et supervisez les activités entourant la consultation concernant les règlements de zonage, les règlements d'emprunt, la vente des objets non réclamés et la vente des propriétés pour défaut de paiement de taxes. Vous rédigez ou collaborez à la rédaction de contrats et publiez des appels d'offres et en gérez le processus selon les règles en vigueur. De plus, vous agissez comme responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et comme président d'élection lors d'élections générales ou partielles et lors de référendums.

LES QUALIFICATIONS

- Être détenteur d'un baccalauréat en droit.
- Être membre en règle du Barreau du Québec.
- Posséder au moins cinq (5) ans d'expérience dans la pratique du droit.
- Posséder de l'expérience dans le domaine municipal serait un atout.
- Être doté de qualités distinctives, telles qu'être autonome dans son travail et avoir un bon sens de l'organisation, avoir des habiletés à gérer plusieurs dossiers simultanément et à établir des priorités d'intervention.
- Être capable de travailler en équipe, posséder des aptitudes dans les relations avec le public ainsi que faire preuve de diplomatie et de discrétion.

LA RÉMUNÉRATION

La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues à la politique en vigueur pour le personnel cadre de la Ville de Port-Cartier. Le salaire annuel se situe entre 86 900 \$ et 110 000 \$. Une gamme intéressante d'avantages sociaux est également offerte.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises, au plus tard, **le 18 mars 2022** à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploi@villeport-cartier.com



La Ville de Port-Cartier souscrit à l'égalité à l'emploi. Ce concours s'adresse aux femmes et aux hommes, le masculin n'ayant été utilisé qu'afin d'alléger le texte. Nous remercions tous les postulants; toutefois, seuls les candidats sélectionnés seront contactés.